

Eligibilité de Bourse Direct au PEA - PME

La Société Bourse Direct déclare respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret n°2014-283 en date du 4 mars 2014.

A savoir, un effectif total inférieur à 5 000 salariés, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros et avoir son siège social en France.

Ces critères d'éligibilité sont appréciés sur la base des comptes consolidés de BOURSE DIRECT au 31 décembre 2013 en tenant compte des sociétés qui lui sont liées.

La Société invite ses actionnaires intéressés par l'intégration de leurs actions Bourse Direct dans un PEA-PME, à se rapprocher de leur conseiller financier.

A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Leader français indépendant de la bourse sur Internet, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD, est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris.

Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur www.boursedirect.fr, rubrique Corporate.

CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie de Vichet
IMAGE 7 - Priscille Reneaume

Directeur de la Communication
Chargée de Relations Presse

01 56 43 70 20
01 53 70 74 93